

# Enjeux pour une bonne gestion de la ressource

---

**Une vision globale, tant sur le plan quantitatif que qualitatif**

**Virginie DUMOULIN  
DEB**



Crédit photo : © Thierry DEGEN/METL-MEDDE

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

  
Ministère  
de l'Environnement,  
de l'Énergie  
et de la Mer

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Mise en œuvre de la DCE en France

## ●● Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

*arrêtés par les préfets coordonnateurs de bassin fin 2015  
fixe l'état des masses d'eau, les objectifs à atteindre et  
définissent les orientations*

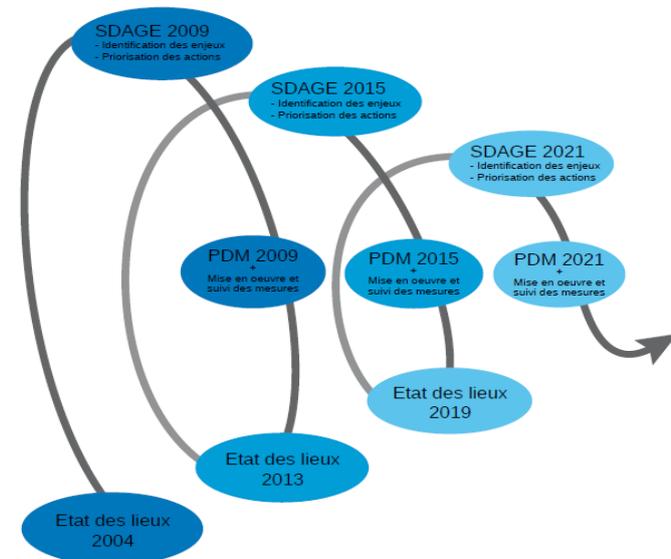
## ●● S'appuient sur des programmes de mesures déclinés en plan d'actions opérationnel territorialisé (PAOT)

*liste d'actions localisées, avec une échéance, un MOA et un coût*

## ●● Le montant global dédié à ces programmes de mesures au niveau national (hors DOM) représente environ **20 milliards d'euros** pour le 2<sup>e</sup> cycle (2016-2021).

## ●● Ces mesures mobilisent différents leviers :

- des actions **régaliennes**
- des **interventions financières** des agences ou offices de l'eau
- des **politiques contractuelles ou partenariales** (SAGE, contrat...)...



# Les enjeux de la gestion quantitative de la ressource

## ●● Gestion de crise :

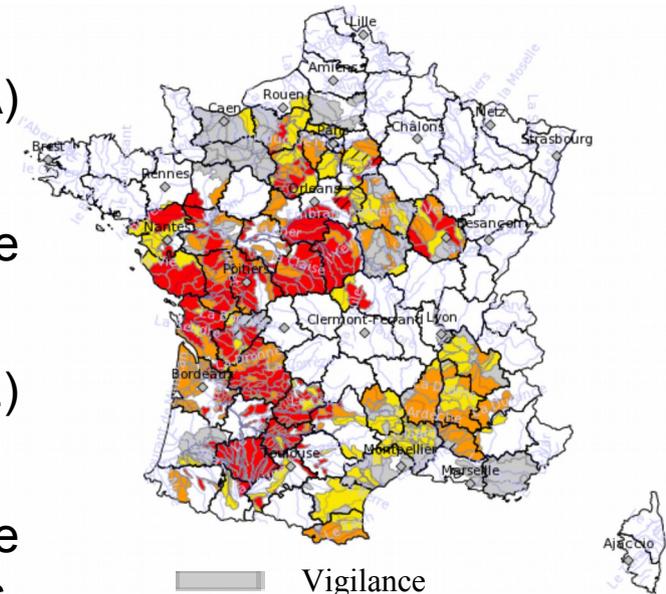
Mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

## ●● Gestion structurelle :

En 2006, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) a introduit la réforme des volumes prélevables.

Plutôt que d'autoriser l'ensemble des demandes, puis de les réguler chaque année par des arrêtés sécheresse :

- Réviser les Zones de Répartition des Eaux (ZRE) et interdire les autorisations temporaires en ZRE
- Définir le volume réellement disponible dans le milieu et réviser les autorisations de prélèvements
- Répartir le volume prélevable pour l'irrigation entre irrigants sous l'égide d'un Organisme Unique de Gestion Collective - OUGC (29 OUGC désignés en 2014).



# Les enjeux de la gestion qualitative de la ressource

## Difficultés pour maintenir en bon état voire reconquérir la qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques

- Réduction du taux de **nitrate** : problèmes de définition des zones vulnérables, de calendrier de réalisation et d'efficacité des actions entreprises.
- Protection des **aires d'alimentation des 1000 captages prioritaires** définis dans les SDAGE : essoufflement des efforts (conjuncture économique défavorable, retards dans les engagements agro-environnementaux).
- **Assainissement collectif** : définition de zones sensibles à eutrophisation et lutte contre les débordements par temps de pluie
- **Assainissement pluvial** : mise en place de zonages et de schémas directeurs par les collectivités
- **Assainissement non collectif** : pollution ponctuelle des masses d'eaux littorales et souterraines, notamment dans les zones perméables sensibles (espaces littoraux, milieux karstiques...).

# Un enjeu particulier : la continuité écologique

- **Sur tous les cours d'eau**, le rétablissement de la continuité écologique est l'un des enjeux fondamentaux

## Classement des cours d'eau (L.214-17 CE)

- En **liste 1** : interdire tout nouvel obstacle
  - En **liste 2**, dans les 5 ans, imposer aux ouvrages existants des mesures correctrices
- => « ouvrages prioritaires » du plan de restauration de la continuité écologique des cours d'eau



## Plan de gestion de l'anguille et de la stratégie de gestion des poissons migrateurs

## Respect des Débits Réservés

## Délimitation des frayères (inventaires arrêtés par les Préfets de département)



# Et pour répondre à ces enjeux...

## Une approche pression-impact ou basée sur l'approche DPSIR...

- **Driving force** – force motrice : identification et caractérisation des activités qui génèrent des pressions (*ex : la démographie exerce une pression sur la ressource par les prélèvements qu'elle génère*)
- **Pressure** – pression : identification et caractérisation des pressions exercées par les différentes forces motrices (*ex : rejets ponctuels et diffus d'azotes par l'agriculture*)
- **Status** – Etat : état des eaux apprécié à travers la surveillance et l'évaluation des indices de qualités ou du respects des normes de qualité environnementales (*ex : état moyen de l'indice poisson en rivière, dépassement de la normes de qualité pour le cuivre*)
- **Impact** - Impact : évaluation de l'effet de la pression sur l'état (*ex : les rejets d'azote de différentes sources engendrent l'eutrophisation des eaux littorales qui perturbent l'écosystème et l'état des eaux*)
- **Response** – Réponse : mesure appliqué à la force motrice pour réduire la pression et son impact, afin d'améliorer l'état

... qui nécessite une connaissance importante, reposant sur des données variées

# La surveillance de l'état des masses d'eau

- Réseau de contrôle de surveillance

Suivi de l'état des masses d'eau sur le long terme

- Réseau de contrôle opérationnel

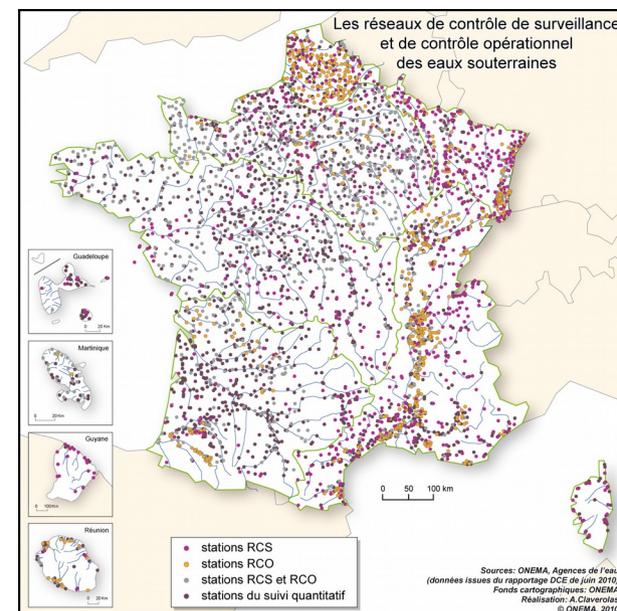
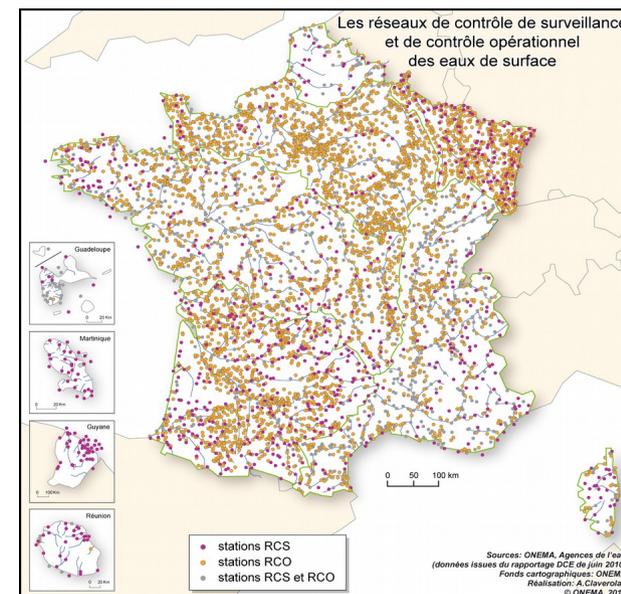
Suivi des masses d'eau en risque de non-atteinte des objectifs environnementaux et de l'efficacité des mesures

- Réseau de contrôle d'enquête

Identification de l'origine d'une dégradation non anticipée

- Réseau de contrôle additionnel

Mesure des micro-polluants dans les captages d'eau potable



# Le schéma cible des données sur l'eau

